

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1994)
Heft: 21

Artikel: Notre sécurité sociale enfin explorée!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre sécurité sociale enfin explorée !

Commencé pendant la haute conjoncture économique, le Programme national de recherche 29 sur la sécurité sociale touche à sa fin au moment où notre société est confrontée au chômage et à la pauvreté. Ses résultats présentent un intérêt accru, alors que nos parlements débattent des assurances vieillesse, chômage et maladie. Et si on en profitait pour repenser aussi l'aide sociale?

Si toute la Suisse décidait de se croiser les bras, pour ne vivre que sur la fortune de ses assurances sociales, elle pourrait s'offrir une année sabbatique! En effet, la fortune des «AVS, CNA, LAMA, LPP, etc.» représente presque le montant du produit national brut: plus de 300 milliards de francs.

Cette comparaison ne doit pas servir à nous rassurer. Elle vise juste à démontrer à quel point les enjeux financiers de nos systèmes de prévoyance, d'assurance et de solidarité sont importants. C'est le plus grand poste du budget de la Confédération, et c'est aussi la plus grande fraction du budget des ménages. Voilà pourquoi les modes de prélèvement et de rétribution de cet argent sont souvent au coeur des débats publics. Et si les discussions parlementaires sont si longues – et les décisions si difficiles à prendre – c'est parce que l'équilibre de la société est à chaque fois en jeu.

Et pourtant! La sécurité sociale en Suisse n'est pas une discipline de recherche en elle-même: il n'y a pas de chaires spécialisées parmi nos hautes écoles. Dirigés par le Prof. Jürg H. Sommer (Université de Bâle), avec l'assistance du Prof. Jean-Pierre Fragnière (Université de Genève), les chercheurs associés dans le PNR 29 (Programme national de recherche: *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale*) sont ainsi de véritables explorateurs. Il faut dire que, lorsque le Conseil fédéral a confié au Fonds national le mandat de gérer ce programme, nous étions en 1987. A l'époque, en pleine haute conjoncture, on se souciait davantage de la couleur de sa prochaine

voiture que de l'avenir de son emploi. La pauvreté n'était pas non plus à l'ordre du jour. Le lancement du PNR 29 était davantage motivé par le vieillissement de la population et l'éclatement de la famille. Les statistiques annonçaient en effet que, vers l'an 2005, le nombre annuel des citoyens décédés dépasserait celui des nouveau-nés. On voyait aussi croître avec inquiétude la proportion des familles mono-parentales avec 30% de mariages rompus...



Aujourd'hui, la plupart des 26 projets de recherche du PNR 29 sont arrivés à leur terme. Entamés dans une quasi-indifférence, ils intéressent soudainement la société qu'ils exploraient. Âge de la retraite, méthodes d'indemnisation du chômage, nouvelle pauvreté, assistance publique, coûts de la santé: comment faire mieux avec moins d'argent? Les chercheurs ne cessent d'être sollicités par les médias, comme par le monde économique et politique.

Il n'y a évidemment pas de réponses simples à cette question. Les objectifs du PNR 29 étaient surtout de

dresser un état des lieux, de poser les bonnes questions, et de proposer des voies de réflexion afin d'aider notre société à trouver ses réponses. Mission déjà bien accomplie: une dizaine de livres et de rapports ont été publiés; et d'autres sont attendus, dont les résultats d'une étude sur «La pauvreté en Suisse» qui devrait s'achever à la fin de l'année prochaine.

Ces publications ne moisiront certainement pas sur les rayons des bibliothèques: dans le groupe d'experts qui a défini les objectifs du PNR 29 se trouvent notam-

ment des responsables politiques, des représentants des associations professionnelles et des assurances, ainsi que des membres de deux offices fédéraux (Statistique et Assurances sociales). C'est dire si le sujet est sensible, et si l'exploration intéresse du monde.

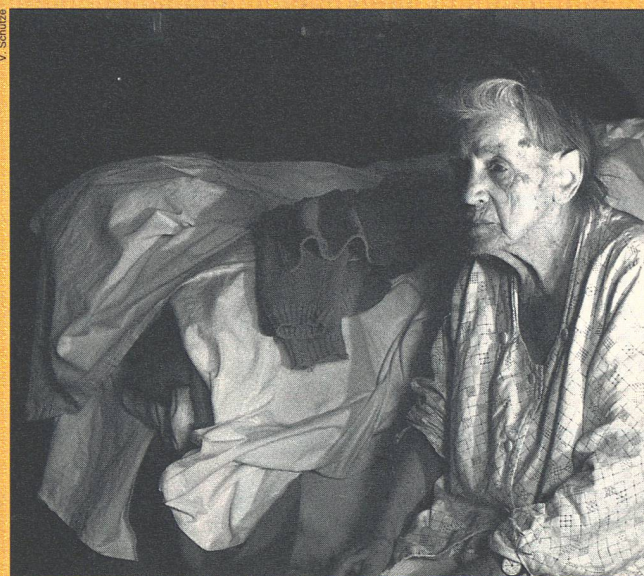
«Bombe à retardement» : Les divorcées en âge de l'AVS

Alors? N'y-a-t-il pas des «scoops» parmi les résultats de nos chercheurs? – Oui, quelques-uns.

Contrairement à la rumeur, «famille mono-parentale» ne rime pas forcément avec «malheur social». Les enquêtes ont montré que, dans deux tiers des cas, tout marche pour le mieux.

Autre rumeur démentie: ce n'est pas le vieillissement de la population dans son ensemble qui constitue un problème potentiel de sécurité sociale dans les vingt ans à venir. Premièrement, parce que les 16-20 ans se déclarent très solidaires de leurs aînés et qu'ils ne rechignent pas à payer l'AVS (qui est d'ailleurs considérée par les Suisses comme la plus importante réalisation du pays). Deuxièmement, parce que le «2^e pilier» (LPP, prévoyance professionnelle) promet d'assurer une retraite décente à la plupart. En fait, la «bombe à retardement» est constituée par le groupe des femmes divorcées sans 2^e pilier, et qui n'auront plus la pension alimentaire de leur mari dans leur 3^e âge. Avec le minimum AVS pour survivre et une espérance de vie qui ne cesse de croître (les dames vivent en moyenne 7 ans de plus que les hommes), elles formeront une nette majorité de la clientèle de l'assistance publique.

un ensemble de normes peu précises produites par les cantons et les communes. Dans les faits, la contribution de la famille de l'assisté, ainsi que l'obligation de rendre l'argent sont réglées de manière très variables selon les



cantons: ici, après quelques années, il y a prescription sur l'obligation de rembourser; là, on n'imprime même plus les formulaires de rappel! Et au sein d'un même canton, il est souvent beaucoup plus facile de recevoir l'argent de l'assistance en ville qu'à la campagne.

De plus, il existe un flou juridique sur les droits des assistés, comme sur les montants accordés. Les chercheurs du PNR 29 qui ont produit des statistiques sur l'aide sociale en Suisse ont d'ailleurs eu toutes les peines à rassembler leurs données.

Ce système de gestion «bon enfant» n'était pas gênant tant que la pauvreté était marginale. Mais comme le tableau a changé, les chercheurs proposent toute une série de mesures à envisager si la Suisse voulait réformer son aide sociale.

Au cas où le débat s'engagerait sur cette voie, il serait peut-être bon de considérer en même temps l'idée du *revenu minimum garanti*. Car la bonne gestion des fonds publics est, bien entendu, d'éviter de payer des compensations sociales aux bas salaires – puisque l'argent des compensations doit être pris ailleurs sur les revenus.

«Quelques aumônes que l'on fait à un homme nu dans les rues ne remplissent point les obligations de l'Etat qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé» écrivait le philosophe français Montesquieu en 1748. A méditer?



L'«assistance publique», voilà bien un concept que l'on redécouvre avec l'accroissement de la pauvreté et l'arrivée massive des chômeurs en fin de droits. Dans les textes, il s'agit non pas de *dons* mais de *prêts*, régis par